FICHE DE DONNEES DE SECURITE

INOX FIT

1) IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Dénomination : **INOX FIT**

1.2 Utilisation de la substance : Dégraissant, neutralisant pour l'inox.
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Identification de la société : Nitty Gritty S.r.l.
Via dei Marmorari, 36 - 41057 Spilamberto (MO) – ITALY
Téléphone +39 (0)59 785210 - Télécopie +39 (0)59 7861612

1.4 E-mail adresse du responsable (FDS) : info@nitty-gritty.it

1.5 Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Nitty Gritty S.r.l. Téléphone +39 (0)59 785210

1.6 Poison centres :

Italy	→	Niguarda Hospital (Milan) - ☏ +39 02 66101029
England	→	Guy's & Thomas' Hospital (London) - ☏ +44 20 7771 5310
France	→	F. Widal Hospital (Paris) - ☏ +33 1 40 05 48 48
Germany	→	Giftnotruf - Institut für Toxikologie (Berlin) - ☏ +49 30 19240
Spain	→	Instituto Nacional de Toxicologia (Madrid) - ☏ +34 91 562 04 20
Belgium	→	Antigifcentrum (Bruxelles) - ☏ +32 70 245 245
Netherlands	→	National Poison Control Centre (Bilthoven) - ☏ +31 30 274 88 88

2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit n'est pas classé comme dangereux aux termes des directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et de leurs amendements successifs. De toute façon, comme il contient des substances dangereuses, cette préparation nécessite donc d'une fiche de données de sécurité conformément aux dispositions du Règlement (CE) 1907/2006 et modifications suivantes.

3) COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Dénomination	Concentration (C)	Classification	
ETHANOL	8 ≤ C < 9	F	R11
Cas Nr. 64-17-5			
CE Nr. 200-578-6			
Index Nr. 603-002-00-5			

Le texte complet des phrases -R- est spécifié dans la section 16.

4) PREMIERS SECOURS

On ne connaît pas d'épisodes ayant causé des dommages a la santé et pouvant être imputés au produit.
De toute façon, en cas de nécessité, il faut adopter les normes generelles suivantes:

4.1 Yeux et Peau: laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin si l'effet irritant se prolonge.

4.2 Ingestion: appeler immédiatement le médecin. Provoquer le vomissement seulement sur instruction du médecin. Ne rien administrer par voie orale si le sujet est inconscient.

4.3 Inhalation: conduire immédiatement le sujet intoxiqué au grand air; si la respiration s'arrête ou est difficile, pratiquer la respiration artificielle, appeler immédiatement le médecin.

5) MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE

5.1 Informations générales: refroidir les récipients à l'aide de jets d'eau pour éviter la décomposition du produit et le dégagement de substances dangereuses pour la santé. Dans les récipients exposés au feu on peut avoir une situation de surpression qui peut provoquer un danger d'explosion. Veiller à toujours faire usage d'un équipement de protection anti-incendie complet. Récupérer les eaux d'extinction qui ne doivent pas être déversées dans les égouts. Éliminer l'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les résidus de l'incendie dans le respect des normes en vigueur.

5.2 Moyens d'extinction appropriés: les moyens d'extinction sont les moyens traditionnels: anhydride carbonique, mousse et poudre. Pour ce qui concerne les pertes et les versements du produit qui n'ont pas pris feu, l'eau nébulisée peut être utilisée pour disperser les vapeurs inflammables et protéger les gens engagés à arrêter la perte.

5.3 Moyens d'extinction non appropriés: ne pas utiliser des jets d'eau. L'eau n'est pas efficace pour éteindre l'incendie mais cependant, on peut l'utiliser pour refroidir les récipients fermés exposés à la flamme, en prévenant des explosions.

5.4 Dangers dus à l'exposition en cas d'incendie: éviter de respirer les produits de combustion (oxydes de carbone, produits de pyrolyses toxiques, etc.).

5.5 Equipement:: casque de protection avec visière, vêtements ignifuges (veste et pantalons ignifuges fermés au niveau des poignets et des chevilles et serrés à la taille), gants d'intervention (anti-incendie, anti-entailles et diélectriques), respirateur autonome (à protection autonome).

6) MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles: éliminer chaque surgissant d'ignition, cigarettes, flammes, étincelles, etc., de la zone dans laquelle il s'est vérifiée la perte. En cas de produit solide éviter la formation de poussière en vaporisant le produit avec de l'eau s'il y n'a pas des contre-indications. En cas de poussières disparues dans l'air ou des vapeurs, adopter une protection respiratoire. Bloquer la perte s'il y n'a pas danger. Ne pas manipuler les récipients endommagés sur le produit sans s'être préalablement muni des dispositifs de protection appropriés. Éloigner les personnes non équipées. En présence de poussières ou de vapeurs dans l'air, adopter une protection pour les voies respiratoires. Pour la ventilation et les protections, consulter les autres sections de cette Fiche.

6.2 Précautions environnementales: éviter que le produit ne soit déversé dans les égouts, dans les eaux superficielles, dans les nappes phréatiques et dans des zones confinées.

6.3 Méthodes de récupération: aspirer le liquide dans un récipient approprié (d'un matériau compatible avec le produit) et absorber le produit écoulé à l'aide d'un matériau absorbant inerte (sable, vermiculite, terre de diatomée, Kieselguhr, tripoli, liant universel, etc.). Recueillir la plus grande partie du matériel résultant avec des équipements anti-étincelle et le déposer dans des récipients pour l'élimination. En cas de produit solide, recueillir le produit sorti par des moyens mécaniques anti-étincelle et l'insérer dans des récipients en plastique. Éliminer le reste avec des jets d'eau s'il y n'a pas des contre-indications. Prévoir une aération suffisante du lieu de la fuite. L'élimination des matériaux contaminés doit s'effectuer conformément aux dispositions du point 13.

7) MANIPULATION ET STOCKAGE

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver les récipients fermés et dans un endroit bien ventilé. Les vapeurs peuvent prendre feu avec explosion, donc il faut en éviter l'accumulation en tenant les fenêtres et les portes ouvertes, et en assurant une ventilation croisée. Sans une ventilation proportionnée, les vapeurs peuvent s'accumuler en bas et prendre feu même à une bonne distance, si amorcés, avec le danger de retour de la flamme. Garder loin de la chaleur, des étincelles et des flammes libres, ne pas fumer ni utiliser allumettes ou les briquets. Mettre à la terre les récipients pendant les opérations de transvasement et mettre des chaussures antistatiques. L'agitation forte et l'écoulement vigoureux du liquide dans les canalisations et les appareillages peuvent causer la formation et l'accumulation de charges électrostatiques pour la basse conductibilité du produit. Pour éviter le danger d'incendie et d'explosion n' utilisez jamais l'air comprimé pendant le déplacement. Ouvrir les récipients avec des précaution, parce qu'ils peuvent être en pression.

8) CONTROLE DE L' EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Valeurs limites d'exposition:

Name	Type	Country	TWA / 8h		STEL / 15min	
			mg/m3	ppm	mg/m3	ppm
ETHANOL	TLV – ACGIH		1880			

8.2 Contrôles d'exposition :

8.2.1 Protection des voies respiratoires: en cas de dépassement de la valeur maximum de concentration sur le lieu de travail, veiller au port d'un masque protégeant la bouche et le nez (voir norme EN 141).Pour les hautes concentrations sur le lieu de travail ou en cas d'urgence, quand les niveaux d'exposition sont ignorés, veiller à faire usage d'un respirateur autonome à air comprimé à circuit ouvert (voir norme EN 137) ou d'un respirateur à prise d'air externe en cas d'utilisation d'un masque intégral, semi-masque sur embout buccal (voir norme EN 138).

8.2.2 Protection des mains: se protéger les mains à l'aide de gants de travail (voir norme EN 374).Il est recommandé d'appliquer une crème protectrice sur les mains.Pour le choix du matériau des gants de travail, il est nécessaire de tenir compte des facteurs suivants: dégradation, temps avant rupture et perméabilité. Dans le cas de préparations, la résistance des gants de travail doit être testée avant l'utilisation dans la mesure où elle ne peut être établie à priori. Le temps d'usure des gants dépend de la durée de l'exposition.

8.2.3 Protection des yeux: veiller au port de lunettes de sécurité hermétiques à protection latérale (voir norme EN 166).

8.2.4 Protection de la peau: veiller au port d'une combinaison de travail à manches longues et de chaussures de sécurité à usage professionnel (voir norme EN 344).Se laver avec eau et savon une fois les vêtements de protection enlevés. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- **Couleur** Semi-transparent - rose
- **Odeur** Caractéristique d'alcool
- **Forme** liquide
- **Densité de la vapeur** Non disponible
- **Vitesse d'évaporation** Non disponible
- **Propriétés comburantes** Non disponible
- **Coefficient de partage: n-octanol/eau** Non disponible
- **pH** 11
- **Point d'ébullition** Non disponible
- **Point d'inflammabilité** > 55°C

- **Propriétés explosives** Non disponible
- **Pression de la vapeur** Non disponible
- **Poids speciphique** 0,960 kg/l
- **Solubilité dans Eau** Soluble (20°C)

10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage. Par décomposition thermique ou en cas d'incendie, des vapeurs potentiellement nocives pour la santé peuvent se libérer. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosives avec l'air. ÉTHANOL: il réagit violemment avec les oxydants forts.

11) INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

On ne connaît aucun cas de dommages à la santé dus à l'exposition au produit. De toute façon il est recommandé d'agir dans le respect des règles d'hygiène industrielle. Le produit peut, en sujets particulièrement sensibles, provoquer des effets légers sur la santé pour l'exposition à l'inhalation et/ou absorption et/ou cutané je contacte avec les yeux et/ou ingestion.

ETHANOL: oral LD50 (mg/kg) 1501 (RAT)
inhalation LC50 (rat) > 5,9 mg/l/6h

12) INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

A utiliser selon les bonnes pratiques de travail. Ne pas disperser le produit dans l'environnement. Ne pas disperser le produit dans l'environnement. Si le produit atteint des cours d'eau, des égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, alerter immédiatement les autorités. Adopter les mesures pour réduire le plus possible les effets sur le flanc aquifère.

13) CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L' ÉLIMINATION

Procéder si possible à une réutilisation. Les résidus de produit doivent être considérés comme des déchets spéciaux non dangereux. L'élimination doit être confiée à une société agréée pour le traitement des déchets, dans le respect de la réglementation nationale et de l'éventuelle réglementation locale en vigueur.
Les emballages contaminés doivent être ou bien récupérés ou bien éliminés dans le respect de la réglementation nationale applicable au traitement des déchets.

14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cette matière n'est pas à considérer comme dangereuse selon les dispositions courantes sur le transport routier des marchandises dangereuses (A.D.R.), sur le transport par voie ferrée (RID), maritime (IMDG Code) et par avion (IATA).

15) INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Nom commercial*:*	INOX FIT
Symbole:	aucune
Phrases de risqué (R):	aucune
Conseils de prudence (S):	aucun

Le produit ne demande pas d'étiquetage de danger aux termes des directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifications et adaptations successives.

16) AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases des risques R citées dans la section 3 de la fiche:

R11 Assez inflammable .

BIBLIOGRAPHIE GENERALE:
1. Directive 1999/45/CE et modifications suivantes
2. Directive 67/548/CEE et modifications suivantes et adaptations (XXIX adaptation technique).
3. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH).
4. The Merck Index. Ed. 10
5. Handling Chemical Safety
6. Niosh - Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
7. INRS - Fiche Toxicologique
8. Patty - Industrial Hygiene and Toxicology
9. N.I. Sax - Dangerous properties of Industrial Materials - 7ème Ed., 1989

NOTE POUR LES USAGERS:
Les données contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière édition. Les usagers doivent vérifier l'exactitude et l'intégralité des informations en relation à l'utilisation spécifique du produit.
Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit.
Etant donné que nous n'avons aucun moyen de vérifier l'utilisation du produit, les usagers doivent respecter les lois et les dispositions courantes en matière d'hygiène et sécurité. Nous ne serons pas responsables d'utilisations incorrectes.